Des projets pour faire vivre les liens

Au Défap, le financement de projets obéit avant tout à une logique : celle d'entretenir des relations au sein d'un réseau d'Églises. Les projets viennent ainsi s'ajouter aux échanges de personnes (qu'il s'agisse d'envoi de volontaires, d'accueil de chercheurs…) et aux relations institutionnelles (notamment entre facultés de théologie) pour nourrir ces relations au quotidien. Et leur principale caractéristique, c'est qu'ils font l'objet d'une co-construction, ce qui garantit qu'ils correspondent bien à un besoin réel sur place. Le point avec Maëlle Karen Nkot, chargée des projets au Défap, à l'occasion d'une interview pour Fréquence protestante.

Maëlle Karen Nkot, chargée du suivi des projets au Défap © Défap

Dans quelle perspective sont choisis les projets financés par le Défap ? Pour répondre à quels besoins ? Et à l'issue de quel parcours ? « Courrier de mission », l'émission de radio du Défap diffusée chaque troisième dimanche du mois sur Fréquence protestante, a donné la parole en ce mois d'octobre à Maëlle Karen Nkot, chargée du suivi des projets au sein du Service protestant de mission.

De manière générale, les projets financés par le Défap s'inscrivent surtout dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'environnement. Avec, pour tous, deux caractéristiques essentielles : ils servent avant tout à nourrir des relations d'Églises, et sont co-construits avec les partenaires sur place. Ils sont l'expression et la concrétisation de relations souvent établies de longue date

avec des Églises par-delà les frontières, héritées d'une longue histoire commune, et entretenues aussi bien à travers les échanges de personnes (envoi de volontaires, visites ponctuelles de groupes ou accueil de boursiers) qu'à travers les projets eux-mêmes. Ils sont directement issus de demandes de partenaires du Défap, ce qui garantit qu'ils répondent au mieux aux besoins sur place, et font l'objet d'une co-construction.

Comment sont construits les projets au Défap

Courrier de Mission

Émission du 15 octobre 2023 sur Fréquence Protestante

Comment répondre aux situations d'urgence ?

Maëlle Karen Nkot participe à cette co-construction en aidant à monter les dossiers, en demandant des renseignements complémentaires si nécessaire. « Nos partenaires sur le terrain nous sollicitent (…) par exemple pour des besoins en formation, ou en électrification, ou encore en alimentation », témoigne-t-elle dans « Courrier de mission ». Il s'agit dès lors d'évaluer quelle réponse apporter, pour quels bénéficiaires, avec quels moyens… et le dossier va entamer son parcours devant la « Commission Projets », l'instance qui, au sein du Défap, est chargée de rendre les arbitrages. Il se peut qu'il y ait besoin de chercher d'autres financements. De faire appel à d'autres institutions… Cette Commission, composée de 8 à 12 personnes, se réunit en général trois fois par an, et elle a également pour tâche d'assurer le suivi et l'évaluation des différents projets du Défap en accompagnement du Secrétaire général.

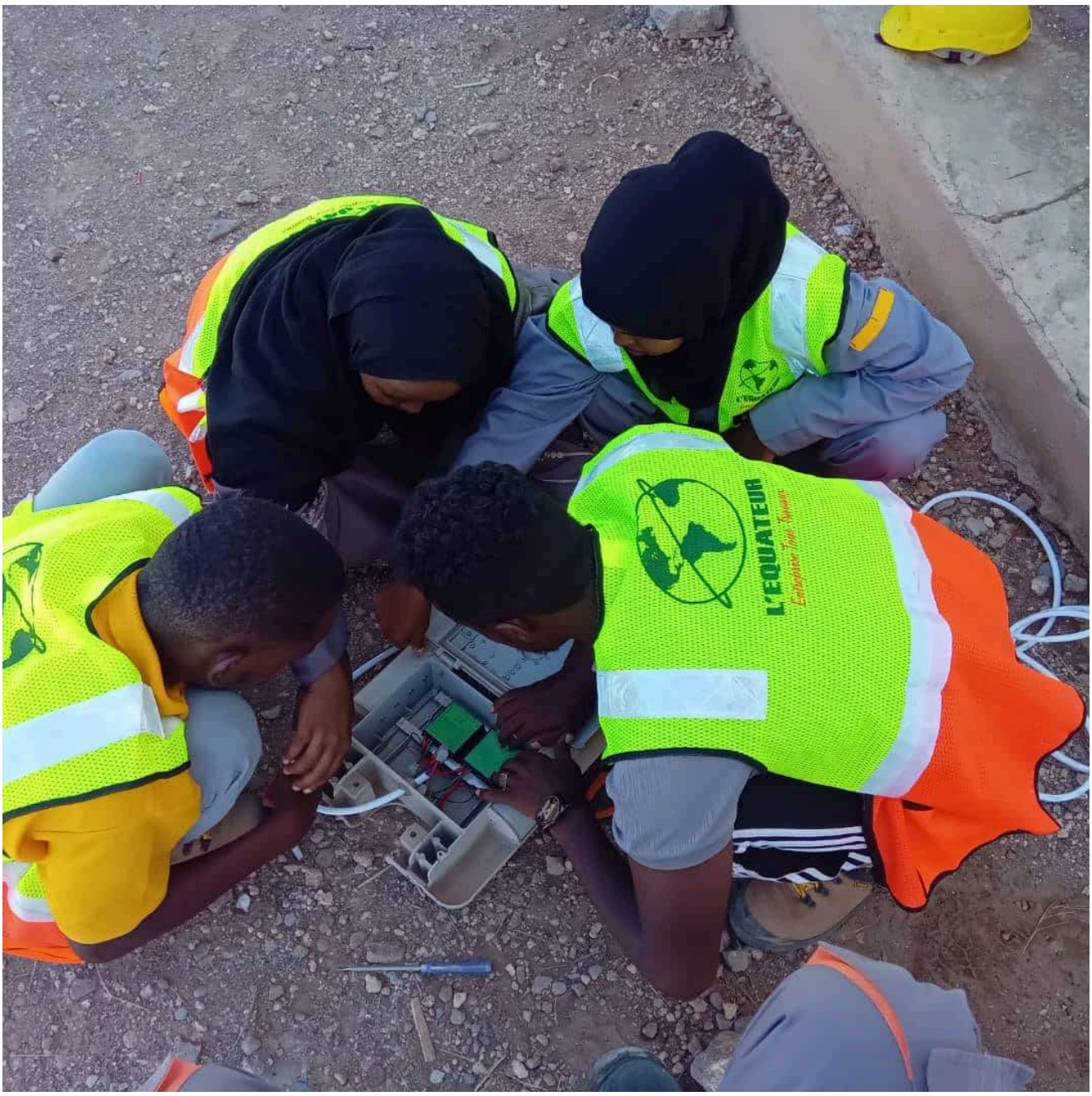

Un projet soutenu par le Défap à Djibouti : jeunes du centre de formation de l'EPED (Église protestante évangélique de Djibouti) initiés aux techniques de l'installation et de la maintenance de panneaux solaires © EPED

S'inscrivant dans des relations établies dans la durée, les projets accompagnés par le Défap ont aussi pour finalité de produire des effets sur le long terme. Il peut s'agir par exemple d'équiper des bâtiments universitaire, de renforcer les capacités de personnels sur le terrain… Le Défap n'a pas vocation à intervenir dans des situations d'urgence. Les besoins dans ce domaine ont pourtant tendance à croître, et

les demandes de partenaires à se multiplier. Le Défap peut alors y répondre en adressant les dossiers à Solidarité protestante, une plateforme dont il est membre et qu'il a contribué à mettre en place. Le comité de cette plateforme est piloté par la Fondation du Protestantisme et la Fédération protestante de France, qui s'entourent d'ONG et d'institutions chrétiennes expertes dans l'aide humanitaire d'urgence et de crise. Parmi les projets présentés par le Défap et financés, à travers Solidarité protestante, par la Fondation du Protestantisme, figurait ainsi au cours de l'année 2023 une aide d'urgence à des victimes d'un sinistre survenu au nord du Cameroun : des pluies diluviennes et des inondations avaient provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes, dont les cultures avaient été perdues, et qui s'étaient retrouvées sans ressources. Le projet présenté par un partenaire du Défap sur place, l'Église Fraternelle Luthérienne du Cameroun (EFLC), qui avait permis de distribuer des vivres à environ 10.000 bénéficiaires, avait été financé à 50% par Solidarité protestante, et à 50% par le Défap.

Distribution de vivres après les intempéries dans le nord du Cameroun : un projet présenté par l'EFLC et financé par le Défap et la Fondation du protestantisme © Défap